

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*

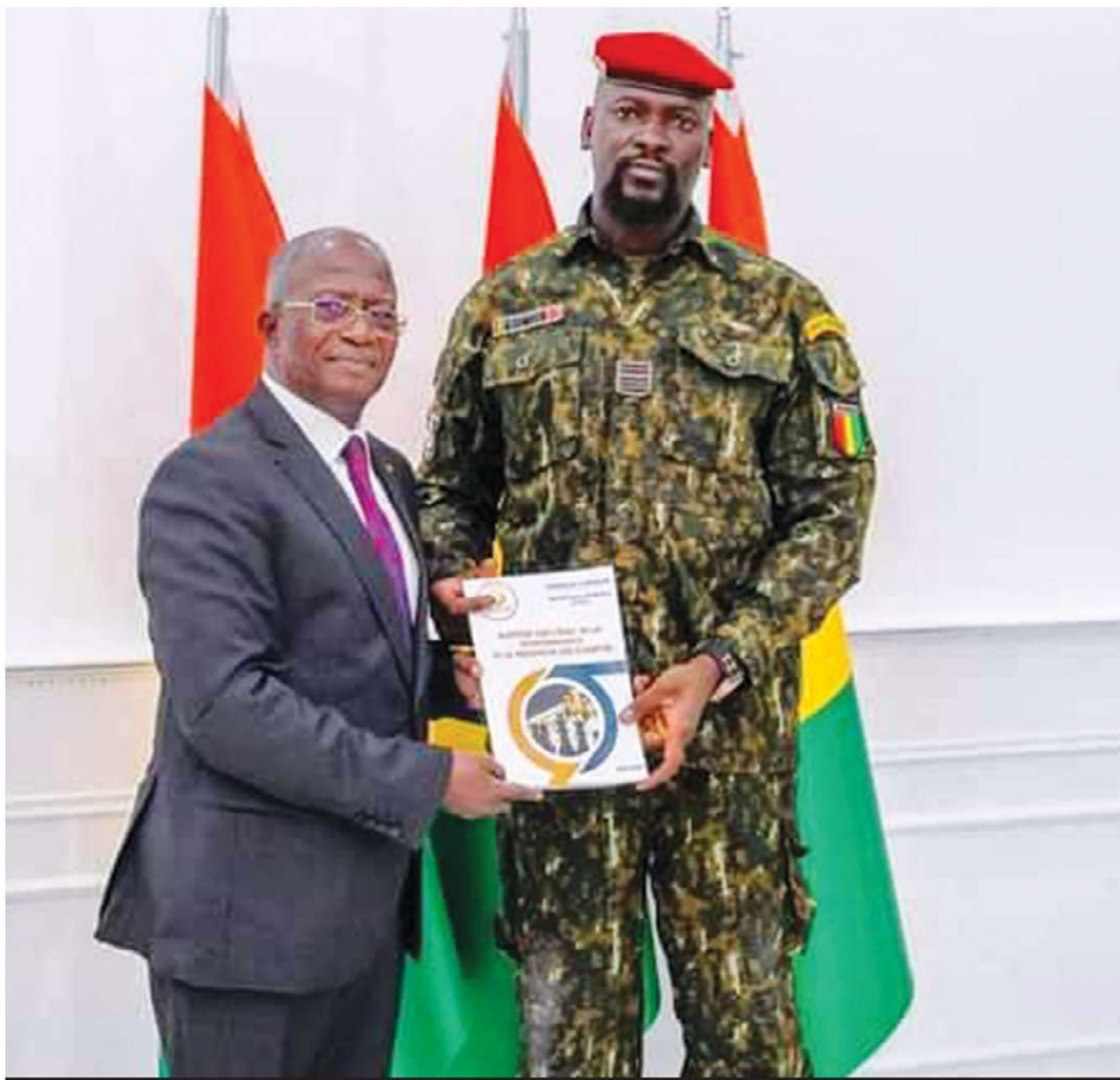


HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°282 DU LUNDI 26 JUIN 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

## OPINION

P.3

# Gouvernance administrative et la reddition des comptes



Édito à vue d'Aigle

## Vivement le dialogue en lieu et place des manifs

Lors de l'assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 24 juin 2023, son vice-président chargé des Affaires politiques et électorales, Elhadj Bano Sow, a annoncé la reprise des manifestations de rue après le retour des pèlerins. Une annonce qui, pour des raisons évidentes, suscite beaucoup d'inquiétudes chez les pauvres citoyens épris de paix... P.2

SORTIE DU MINISTRE CHARLES WRIGHT P.5



**La Chambre Nationale des Huissiers de Justice met les points sur les "i".**

EXAMENS NATIONAUX P.4



**Le département dresse un bilan satisfaisant**

LA GALÈRE DES ANCIENS MINISTRES D'ALPHA CONDÉ P.6



**Des témoignages chocs...**

JUSTICE ET DROITS DE L'HOMME P.2

**« Nul n'est au-dessus de la loi... »  
(le ministre Charles Wright)**

UFDG

**Joachim Baba Millimouno tacle Ousmane Gaoual Diallo** P.3

PAGE NOIRE

**Le comédien "Vieux Koumi" n'est plus !** P.4



## Édito à vue d'aigle



### Vivement le dialogue en lieu et place des manifs

**L**ors de l'assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 24 juin 2023, son vice-président chargé des Affaires politiques et électorales, Elhadj Bano Sow, a annoncé la reprise des manifestations de rue après le retour des pèlerins. Une annonce qui, pour des raisons évidentes, suscite beaucoup d'inquiétudes chez les pauvres citoyens épris de paix.

Beaucoup ont pensé, à l'avènement du CNRD, naïvement peut-être, que les manifestations violentes seraient dorénavant un lointain souvenir pour les Guinéens. Malheureusement, en juillet 2022, l'on s'en souvient, des manifestations violentes, à l'appel du FNDC, ont été enregistrées dans certains quartiers du Grand Conakry, principalement sur l'axe Hamdallaye-Kagbelen en passant par Bambeto, Cosa,

Enco 5, Sonfonia, T8, Cimenterie et Bailobaya, avec le triste bilan que l'on sait : des cas morts, des journalistes agressés, des destructions de nombreux biens publics et privés. L'on a également déploré beaucoup de morts lors des manifestations sociopolitiques dans le pays cette année.

Les Guinéens de tous les bords devraient se donner la main et se mettre d'accord sur l'essentiel. A sa prise du pouvoir, l'actuel locataire du Palais Roi Mohammed V, le colonel Mamadi Doumbouya, a clairement promis à ses compatriotes la refondation de l'État et la rectification institutionnelle. Il a posé à ce jour des actes qui sont diversement appréciés. La justice a été annoncée comme la boussole pour tout le monde, même si au fil des mois, nombreux sont ceux qui se disent déçus par rapport à la conduite des affaires judiciaires. La CRIEF est en train de poursuivre des cadres qui se sont rendus coupables de crimes économiques dans l'exercice de leurs fonctions sous Lansana Conté et Alpha Condé. Des poursuites que d'aucuns assimilent à des règlements de comptes. Il y a aussi les opérations de récupération des biens et domaines de l'État aussi bien à Conakry que les centres urbains de l'intérieur. Un chronogramme de 24 mois (à partir de janvier 2023) a été arrêté avec la CEDEAO.

Les manifestations violentes, pour quelque raison que ce soit, les Guinéens n'en ont plus besoin. Il faut cultiver la paix et l'entente. Personne n'a intérêt à ce que cette transition échoue. Que tous les acteurs sociopolitiques et les autorités de la transition acceptent de s'asseoir autour de la table pour discuter, sans passion et sans arrière-pensées, des sujets d'intérêt national pendant cette transition que tous les Guinéens veulent apaisée et consensuelle.

Kéfina Diakité

## JUSTICE ET DROITS DE L'HOMME

### « Nul n'est au-dessus de la loi... » (le ministre Charles Wright)

*Le ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Alphonse Charles Wright, était le vendredi 23 juin 2023, au tribunal de Dixinn délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry où il a été cité à comparaître par les leaders du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) pour dénonciation calomnieuse, diffamation publique, injures, violence et voie de fait et abus d'autorité.*



« Nous sommes en période de transition où Monsieur le président a pris l'engagement devant la communauté nationale et internationale que sa gouvernance n'a et n'aura pour boussole que la justice. Aujourd'hui je suis le garant de cette institution judiciaire, ce qui veut dire a priori comme je l'ai toujours dit et pour rester en cohérence avec cette position de dire que nul n'est au-dessus de la loi... Nous sommes content que cela puisse servir d'exemple à tout le monde qu'en Guinée plus que jamais nul n'est au-dessus de la loi... Mais laissez-moi vous dire une seule chose c'est qu'un ministre de la République n'est pas justiciable devant un tribunal de première instance, un magistrat de surcroît n'est pas justiciable devant un tribunal de première instance. Mais pourquoi on est venu alors connaissant tout ça ? C'est parce que la loi dit que toute personne citée à tort ou à raison à l'obligation de venir. On s'est dit qu'on est respectueux des

lois de la République, on ne peut pas nous citer même si c'est à tort avec tous ces propos... Nous nous réservons le droit de nous retourner contre qui que ce soit qui aurait tenu des propos mensongers. Ça c'est formel là-dessus, qu'on ne pense pas que cela soit de l'acharnement. Il faut que tout le monde soit soumis à la même loi. Quand on est cité, on est tenu de comparaître, que ce qu'on dise de vous, que ça soit vrai ou faux. Je veux que chaque Guinéen cultive ça, c'est cette exemplarité que je veux donner à la Guinée. Il faut que, à tort ou à raison, quand on vous dit de venir, ne dites pas je ne viens pas. Non, venez! Cela fait partie de la culture citoyenne », a déclaré le ministre Alphonse Charles Wright à sa sortie de l'audience du jour.

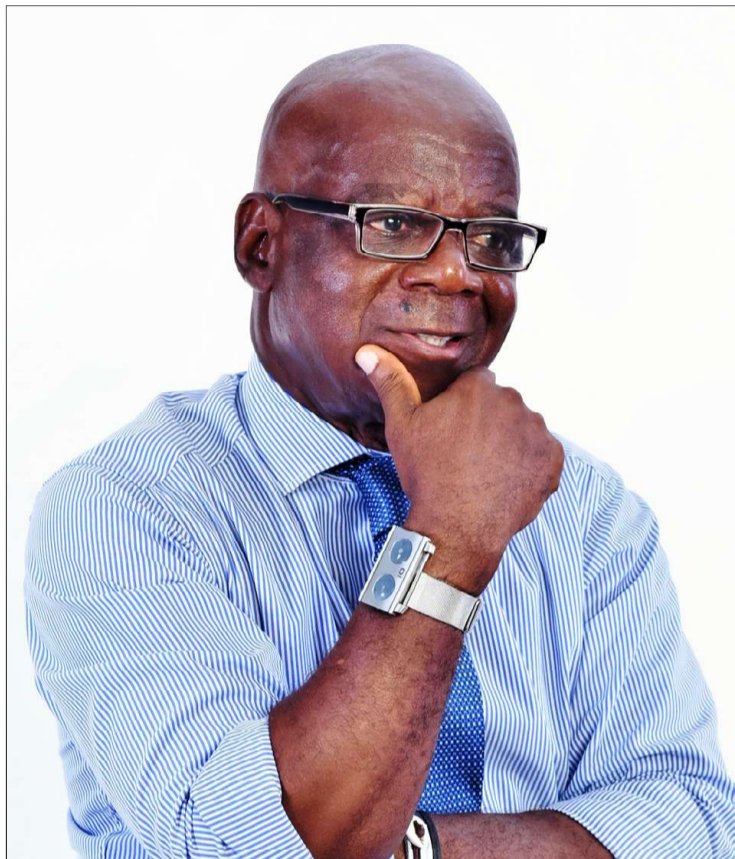
Mamadou Saïdou



OPINION

# Gouvernance administrative et la reddition des comptes

**L'Inspecteur général d'Etat (IGE) vient d'afficher le tableau de bord de la gouvernance et la reddition des comptes de l'exercice 2022 du CNRD dans un rapport remis au président de la transition.**



**M**r Joseph Tonia Doré et son équipe étaient au palais Mohamed V pour la deuxième fois et pour la même cause.

Le rapport diagnostic décrit largement l'état des lieux et donne une visibilité sur ce qui a été fait, ce qui est en train d'être fait, et ce qui reste à faire dans les règles de l'art.

### Sur la base des constats.

Le document signé des mains de l'Inspection Générale d'Etat recommande et privilégie l'information au grand public par le biais de la pédagogie aux ayants droit des structures étatiques habilitées à rendre compte de leurs gestions.

Les anomalies ont été signalées sur le tableau de bord, ce n'est une surprise pour personne.

Il revient à l'Etat d'en tirer les conséquences en apportant les remèdes chocs pour corriger les dysfonctionnements constatés par l'institution mandatée à cet effet (Inspecteur général de l'Etat).

Je suis témoin de l'étendue de la mission et sa complexité face à une administration capricieuse et chaotique jadis bâtie pour satisfaire le fantasme d'oisifs professionnels; eh pardons je voulais dire des braqueurs de l'économie nationale qui demandent tout à l'Etat sans vouloir mourir à la tâche.

C'est ainsi qu'ils conditionnent leur pays à continuer de piller mais malheureusement pour eux la mondialisation leur a imposé l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de leurs têtes. D'où la contrainte de rendre compte de leur gestion.

Vous conviendrez aisément avec moi qu'il est du devoir de l'Inspection Générale d'Etat de secouer de temps en temps cette populace de grincheux budgétivores qui évoluent à contre-courant de la politique de refondation plébiscitée par le colonel Mamadi Doumbouya, Président de la transition.

Le CNRD a hérité de ce lourd fardeau mais heureusement les commandos nouvelle

version IGE issus du prononciamento du 05 septembre 2021 sont arrivés au bon moment suite à la nécessité réglementaire prévue à l'article 12 du décret D/2018/246/PRG/SGG du 10 octobre 2018, donnant plein pouvoir à la mission et à son fonctionnement.

Fort du talent de ses collaborateurs qui la composent en son sein, il n'y a pas d'ombre de doute quant à la réussite de la mission pour sauver le peu qui nous reste afin de garder la transition à son meilleur niveau de beauté.

Malgré l'apparence de la bonne santé financière de certaines entités parapubliques et publiques, les créances douteuses s'enchaînent en cascade et l'espoir de recouvrement s'annonce caduc tant que l'Etat ne casse pas le verrou mythique détenu par des sorciers aux mains noires depuis l'aube des temps. Qu'à cela ne tienne! La Grèce, l'Italie, la Roumanie, la Colombie sont passées par là.

L'engagement citoyen de nos Inspecteurs d'Etat est crédité sur compteur de perfection dont rien ne peut arrêter l'élan. Les prévisions attestent qu'ils y parviendront et l'Etat rentrera en possession de ce qui lui revient de droit.

Quand l'obligation du résultat devient une obsession pour l'inspecteur général d'Etat, la mission en elle-même se transforme en exercice de routine pour lequel Mr Joseph Tonia Doré en fait son béaba.

J'aurais mieux écrit si j'avais été à l'école, pardonnez-moi pour mon illettrisme.

**Thomas Morgan Mamy,**  
Éditorialiste Observateur  
de société  
Libre opinion.  
Tél 629 89 27 58  
Whatsapp 623 19 49 16

UFDG

# Joachim Baba Millimouno tacle Ousmane Gaoual Diallo

**Le vendredi 23 juin 2023, dans l'émission Mirador de FMI FM, Joachim Baba Millimouno, coordinateur de la cellule de communication de l'UFDG, a réagi à une sortie du ministre porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, qui ambitionne de briguer la présidence du parti dirigé par Cellou Dalein Diallo. Il lui a rappelé qu'il est exclu de l'UFDG depuis juin 2022.**

« La décision a été prise le 1er juin 2022, nous sommes aujourd'hui le 23 juin 2023. Plus d'un an après, on vient parler de ça. A l'époque, j'ai défendu cette décision dans tous les médias, il n'a pas daigné attaquer. Il a épuisé le recours interne, il n'a pas été en justice, plus de trois mois après, parce que les textes l'autorisent. Je parie si Ousmane Gaoual s'était amendé,... Il a été exclu, il été informé, il n'a pas fait de recours ni interne, ni judiciaire, alors c'en est terminé. Un an après, il ne peut plus absolument rien... Maintenant le congrès au cours duquel on désigne un président, un vice-président et autres, ce congrès, il est concerné par qui? Les militants du parti, encore pas tous les militants, les délégués des fédérations. J'ai cité cinq délégués par fédération de l'intérieur comme de l'extérieur. Est-ce qu'il est délégué d'une des fédérations de l'intérieur ou de l'extérieur? Non. Même s'il a été élu, il a été sanctionné, exclu du parti, et les règlements intérieurs prévoient l'exclusion, la radiation même. Mais alors ce n'est terminé. Maintenant, je dis, si demain, à une réunion quelconque, à une

assemblée quelconque, à un congrès quelconque, à un conseil quelconque, il s'invite, sans y être invité, en ayant perdu le statut de membre, mais il sera traité comme un fauteur de troubles », a réagi Joachim Baba Millimouno, tout en attirant l'attention du gouvernement et du CNRD sur les conséquences des propos du ministre Ousmane Gaoual Diallo. « Le gouvernement et le CNRD doivent se faire entendre, en tirer toutes les conséquences et nous voulons les entendre. Faute de quoi, nous comprendrons qu'il est en mission du CNRD, qui sait qu'il a échoué dans le projet d'exclusion de Cellou Dalein Diallo, à travers le dossier judiciaire Air Guinée, parce qu'aujourd'hui il y a même la preuve du FMI qui blanchit complètement Cellou Dalein Diallo. Donc ils savent que c'est du faux puisque le monsieur décide de rentrer et il viendra quoi qu'il advienne alors ils savent que ce dossier est faux », a martelé Joachim Baba Millimouno, coordinateur de la cellule de communication de l'UFDG.

**Kèfina Diakité**

Lisez le journal numérique sur le site

**KèfinaFasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

INTERVIEW

EXAMENS NATIONAUX

## Le département dresse un bilan satisfaisant

Le ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation (MEPU-A) dresse le bilan des examens nationaux session 2023. Le responsable de communication du département dirigé par Guillaume Hawing se réjouit du déroulement des épreuves mais fustige l'incident survenu à Siguiri. Mamadi Sidiki Camara, l'a fait savoir dans un entretien accordé à votre hebdomadaire.

L'Aigleinfos : Quel bilan le ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation tire-t-il du baccalauréat qui a pris fin le mardi 21 juin 2023 ?

**Mamadi Sidiki Camara** : C'est d'abord une satisfaction générale pour le fait que durant ces trois examens nationaux, le climat est resté serein, sans incident majeur de nature à compromettre le déroulement des examens. Ce qui a permis aux enfants de faire face aux épreuves. Ça, c'est une satisfaction. Ensuite, il faut saluer le sens de responsabilité de la majeure partie des acteurs que nous avons engagés cette année dans la gestion de ces examens. Les élèves aussi en grande majorité, il faut les saluer parce que la plupart ; à part quelques exceptions qui n'ont pas compris les conseils, la plupart ont compris et se sont conformés à nos principes généraux qui leur ont permis de faire ces examens dans de meilleures conditions. Donc, nous estimons que ces examens se sont déroulés tel que prévu même si des étapes importantes attendent encore,



et c'est à ces étapes que nous allons faire face.

**L'Aigleinfos** : Si nous prenons le bac unique, malgré toutes les dispositions prises par le département pour conférer un caractère sérieux, des candidats et surveillants ont été tout de même éliminés pour port de téléphones. Est-ce que ces velléités confortent le ministère dans son élan à aller plus loin très prochainement ?

**Mamadi Sidiki Camara** : Oui, mais même pas chez ici,

à chaque fois qu'il y a question d'examen, on peut penser à deux choses : soit à la fuite ou à la fraude. Nous ne sommes pas surpris que nous ayons des cas de fraudes. Quelle que soit la sensibilisation, quelles que soient les mesures prises, il y en a qui ne pouvaient que tenter pour trouver le chemin de l'université. Heureusement pour nous, ils se sont vus confrontés à nos rigueurs, à nos vigilances. Cela nous a permis de les mettre hors d'état de nuire. Et de façon générale, si nous les prenons par leur nombre, ils ont été

beaucoup plus petits par rapport au nombre qui a compris qu'il faut réellement travailler et compter sur son propre effort. Si nous organisons les examens nationaux l'année prochaine, ce qui est évident, il y en a qui vont toujours s'appuyer sur la fraude sauf qu'ils vont encore nous trouver sur leur chemin.

**L'Aigleinfos** : A Siguiri, nous apprenons qu'une surveillante a été agressée par des candidats au bac à cause de sa rigueur. Un acte qui s'est passé au centre

Cheick Lamine Barry. Est-ce que cette agression peut pousser le ministère à prendre des dispositions dorénavant ?

**Mamadi Sidiki Camara** : C'est très regrettable d'enregistrer ce cas isolé durant tous les trois examens. C'est un fait que nous avons noté et je pense que l'auteur de cet acte est recherché et il va être mis à la disposition des services de sécurité parce que son identité est connue et ses parents se sont engagés déjà à le retrouver et le mettre à la disposition des autorités. C'est très regrettable quand un candidat qui s'est senti coincé par la rigueur d'une surveillante puisse passer par cette méthode d'extrême violence pour prendre sa revanche contre celui qui n'a commis autre crime que de faire bien son travail.

**L'Aigleinfos** : Merci à vous Monsieur Mamadi Sidiki Camara, responsable de la communication du MEPU-A

**Mamadi Sidiki Camara** : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

PAGE NOIRE

## Le comédien "Vieux Koumi" n'est plus !

Le comédien Aboubacar Camara, connu sous le sobriquet de «Vieux Koumi» est décédé le jeudi 22 juin, dans une clinique de Gbessia, dans la commune de Matoto. Une disparition qui plonge sa famille biologique et professionnelle dans une profonde consternation.

Mamaissata Soumah est la compagne du défunt. A la maison mortuaire, la veuve de "Vieux Koumi" s'est confiée à Mediaguinee en ces termes : « Je remercie tous ceux qui nous ont soutenus moralement et financièrement pendant la convalescence de mon époux, d'ici jusqu'en Europe. Aujourd'hui mon mari n'est plus, je suis inconsolable et désespérée. Durant ces 5 derniers mois pendant

lesquels il se battait contre la maladie, nous avons sillonné plusieurs hôpitaux jusqu'à ce que la maladie ait raison de lui. Jusqu'aux derniers moments de sa vie, il n'a cessé de nous parler en nous remontant le moral. Je ne peux que remercier une fois de plus les acteurs pour leur soutien, je prie pour son repos éternel également...Ça fait plus de 20 ans que nous vivons ensemble mais

financièrement nous n'avons rien. Que l'Etat m'aide à soutenir nos enfants afin qu'ils ne restent pas dans la rue, même une maison nous n'avons pas, pas de toit, difficilement nous gagnons à manger». Les anciens collaborateurs du regretté Vieux Koumi lui ont rendu un hommage mérité. «Vieux Koumi a été un grand acteur, un artiste comédien très talentueux. Il a été mon maître parce que je me suis confié à lui pour



connaître le domaine du cinéma. Notre collaboration a fait plus de 15 ans. Je le suivais de près, il me présente partout, j'ai été son petit sûr. Sa disparition me touche à plus d'un titre et laisse un vide dans mon cœur et mon

apprentissage», dira l'un de ses disciples. Il a été conduit à sa dernière demeure le vendredi 23 juin par une foule de parents, de proches et de collaborateurs. Que son âme repose en paix !

Kéfina Diakité

INTERVIEW

SORTIE DU MINISTRE CHARLES WRIGHT

# La Chambre Nationale des Huissiers de Justice met les points sur les «i».

**Le ministre la Justice, Garde des sceaux a interdit le déguerpissement des citoyens du 1er juin au 30 septembre sur toute l'étendue du territoire national. Cette décision d'Alphonse Charles Wright intervient après que les habitants de l'IPS, à Kipé dans la commune de Ratoma ont été sommés par le patrimoine bâti public de quitter leur cité. Mais comment cette sortie du Garde des sceaux est perçue par la Chambre nationale des Huissiers de justice ? Pour en savoir davantage, votre hebdomadaire a donné la parole à Me Aboubacar Camara, vice-président des Huissiers de Justice.**

**L'Aigleinfos : Comment réagissez-vous à la décision du ministre de la Justice interdisant le déguerpissement des citoyens de l'I.P.S en cette période d'hivernage, soit du 1er juin au 30 septembre ?**

**Me Aboubacar Camara :** La Chambre nationale des Huissiers de justice est légaliste. Et nous respectons la décision du ministre. Vous savez, avant ce n'était pas codifié mais actuellement en cette période, même si nous avons des décisions d'expulsion contre ces personnes, nous ne pouvons pas les exécuter. Donc, le ministre n'a fait que prendre la décision conformément au code civil.

**L'Aigleinfos : Sauf que les occupants de la cité qualifient cette décision de « médecin après la mort ». Avez-vous le même le sentiment ?**

**Me Aboubacar Camara :** Non ! Puisqu'avant même que ce côté-là ne soit adopté, et pour des raisons humanitaires, les ministres qui l'ont précédé prenaient une telle mesure souvent pendant la saison hivernale. Mais si l'Etat a jugé nécessaire de passer à cette façon, il faudrait demander à ceux qui représentent l'Etat dans ces dossiers. Sinon, s'il y a une procédure judiciaire engagée, aucun huissier sur toute l'étendue du territoire ne peut se permettre d'aller exécuter une telle décision en cette période.

**L'Aigleinfos : Souvent des citoyens sont expulsés de leurs maisons d'habitation entre 3H et 5H du matin. Ces agents (auxiliaires**



**de justice) qui exécutent ces décisions, est-ce qu'ils sont bien outillés ?**

**Me Aboubacar Camara :** Je peux vous dire qu'en tant que numéro 2 de la chambre nationale des Huissiers que ce n'est pas vrai. L'Huissier quand il a la décision, avant d'aller sur le terrain il va porter à la connaissance des personnes qui sont intéressées ou ceux qui occupent les lieux, il leur accorde un délai de 24H ou 48H. S'ils ne quittent pas, il saisit le Procureur général près la Cour d'Appel. Ce dernier autorise la force publique (la police ou la gendarmerie) pour l'assister dans son exécution. Et ces exécutions ont lieu souvent entre 06H, 07H et 08H. On ne peut pas aller entre 03H du matin pour procéder à l'expulsion de quelqu'un. Ce n'est pas possible.

**L'Aigleinfos :** Il y a une confusion qui est souvent nourrie autour des trois mois de préavis entre les concessionnaires et les locataires. Pour les uns,

**ces trois mois sont payants et pour d'autres c'est gratuit. Qu'en est-il ?**

**Me Aboubacar Camara :** Le préavis est payable à la seule condition que si la faute incombe au locataire. Si le locataire remplit ses obligations, il paie régulièrement le loyer, entretient le lieu, il ne fait pas de tapage, il ne dérange personne, il est dans les normes, entre autres. Si le concessionnaire doit le faire partir, il doit l'avertir. Il faut qu'il ait le temps de se préparer car nous savons qu'à Conakry surtout, le problème de loyer n'est pas facile. Donc il faut qu'il ait le temps non seulement de se préparer mais certainement aussi là où il va partir on va lui demander des avances. C'est pourquoi le législateur dit que si la faute incombe au bailleur, le préavis n'est pas payable.

**L'Aigleinfos :** Il y a un autre fait qui gangrène notre société, celui relatif à l'acquisition des parcelles. Très souvent, après avoir obtenu tous les documents par le

**biais du premier responsable de la famille (le père), un dernier membre de la famille surgit en disant qu'il n'était pas au courant ou associé à la vente et il y en a même qui se permettent de vandaliser tout travail effectué et vous exproprier de force le terrain. Est-ce que vous avez une fois été confronté à ce genre de sujet? Si oui, comment vous traitez ces dossiers ?**

**Me Aboubacar Camara :** Evidemment, il y a des

dossiers comme ça dont nous avons connaissance. Mais il faut voir parce qu'il y a des pères de famille qui prennent seuls la décision de vendre la maison et les enfants sont majeurs, ils ne les consultent pas. D'autres cas aussi, on parle de succession. Par exemple le père de famille ne vit plus et un seul héritier prend la décision de vendre le terrain. Ces deux cas sont différents, mais nous en tant qu'Huissier de justice, nous ne pouvons pas agir s'il y a un contentieux. Il faut qu'un avocat ou les parties viennent vers nous, on saisit le tribunal pour appréciation. Puisque vous savez les héritiers sont placés au même pied d'égalité. Nous, nous attendons le juge, ce qu'il va dire, nous allons le faire. Ou si le père de famille ne se comprend pas avec les enfants et que le problème se retrouve devant le tribunal, nous suivons la position du juge.

**L'Aigleinfos : Merci à vous Me Aboubacar Camara**

**Me Aboubacar Camara :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

« **Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]** »

## LA GALÈRE DES ANCIENS MINISTRES D'ALPHA CONDÉ

**Des témoignages chocs...**

**Près de deux ans après la chute du régime d'Alpha Condé, les autorités de la transition n'ont pas toujours levé les restrictions imposées aux anciens membres du gouvernement de Dr Kassory Fofana.**



« Nous qui n'avions même pas duré dans le gouvernement on a reçu aucun financement, même nos salaires on ne les a pas reçus au complet. Là, nous les attendons pour qu'ils nous disent s'ils ont fait une synthèse parce que le premier ministre même avait demandé à ce qu'il y ait une vérification pour que ceux qui n'ont rien fait, qu'on les libère », ajoute notre répondant.

**Ma maman est tombée malade...je n'ai pas pu l'évacuer**

Cet autre ex membre de l'équipe gouvernementale déplore cette privation de leurs droits sans aucun

avant nous, ils ont eu leurs comptes dégelés, reçus leurs documents de voyage et ne sont plus là », explique notre source avant de lancer un appel à l'endroit des autorités.

« Ce que nous demandons aux autorités, c'est de voir notre situation. Le premier ministre a promis, s'il a donné des instructions je pense que celle-ci doivent être respectées et surtout qu'on fasse la part des choses, il ne faut pas mettre tout le monde dans le même panier. On ne peut continuer à nous priver de nos droits sans nous dire vous avez fait ceci ou cela. Ce qui est choquant, certains qui

répond, "les gens ont beaucoup parlé, fait des annonces et aujourd'hui c'est difficile pour eux de dire qu'il n'y a rien". Donc ils vont trainer la procédure le plus longtemps que possible », révèle cet ancien dignitaire.

La même source ajoute qu'elle a une deuxième fois été convoquée à la direction centrale des investigations judiciaires où elle a été confrontée au solde de son compte bancaire mais le montant était insignifiant.

« J'ai dit alors pourquoi vous ne nous libérez pas ? L'officier m'a dit que ça ne relève pas d'eux mais du procureur général et du

**G**èle de comptes bancaires, interdiction de sortie du territoire, ces restrictions sont toujours en vigueur même pour les anciens ministres qui n'ont pas de démêlées avec la justice. Cette décision a été prise au lendemain du 5 septembre 2021, date de la prise du pouvoir par le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD).

Or, le 20 octobre 2022, le Chef du Gouvernement avait instruit son cabinet de se mettre en rapport avec le gouverneur de la Banque centrale, le ministre Secrétaire général de la présidence et celui de la Justice pour faire la situation sur le dégel des comptes des sociétés publiques et des personnes physiques.

Neuf mois depuis que cette instruction a été donnée, les choses n'ont pas évolué à en croire certains anciens dignitaires dont les comptes sont toujours gelés et les documents de voyage encore confisqués. Au micro d'un journaliste d'Africaguinee.com, ces anciens membres du gouvernement ne cachent plus leur amertume. Ces derniers ne comprennent pas pourquoi leurs comptes

sont toujours gelés, ils sont empêchés de sortir du pays alors que la justice ne leur proche de "rien".

« Depuis qu'on a gelé nos comptes bancaires et retiré nos documents de voyage, nous sommes là et on ne nous a jamais fait appel. Il a fallu que nous nous fassions les premières démarches auprès du procureur général qui détient la liste mais dommage qu'il n'avait aucune information sur nous car n'ayant aucun contact. Nous nous sommes présentés nous-mêmes pour savoir où est-ce qu'on en est parce qu'on nous a appris que la liste est sortie mais on ne nous a jamais convoqués c'est pourquoi on est allé demander de quoi nous reproche-t-on », explique un ancien membre du gouvernement.

C'est ainsi selon notre source qu'ils ont été envoyés vers la Direction des Investigations Judiciaires où ils ont été entendus sur PV (Procès-Verbal). Ceux-ci devraient faire un rapport et l'envoyer chez le procureur. Vu qu'il a reçu les rapports, il est en train de trier mais jusque-là ça traîne, regrette cet ancien ministre de la République.



justificatif.

« Nous sommes privés de tous nos droits. On nous a dit que si on veut voyager, de faire un papier on va nous donner l'autorisation. Moi j'ai dit que je ne peux pas voyager mais j'ai besoin de mon argent parce que j'ai une famille, des enfants que je dois nourrir (...). Ma maman est tombée malade, même pour l'évacuer je n'ai pas pu (...). Moi-même je suis malade, je dois aller faire des contrôles mais impossible parce que je n'ai pas de moyens, mon compte est encore gelé.

Nous sommes à la merci des gens, on est à l'attente pour voir ce qu'ils vont nous dire parce qu'il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac. Il y a certains dans la même équipe que nous, ils étaient là bien

étaient parmi nous dans le dernier gouvernement, beaucoup ont reçu leurs documents et sont partis » dénonce cet ancien ministre d'Alpha Condé.

**Des dossiers vides**

Cet autre ministre lui dénonce une situation irrationnelle à leur rencontre. « Nous sommes dans une situation complètement irrationnelle. Nous ne savons pas ce qu'on nous reproche, nous avons été auditionnés, nous avons fait nos dépositions je crois que des vérifications avaient été conduites par rapport à nos déclarations. En ce qui me concerne, l'officier enquêteur de mon dossier m'a dit qu'ils n'ont absolument rien trouvé à l'issue des vérifications. J'ai demandé alors pourquoi on ne me libère pas. Il m'a

ministère de la justice. Jusqu'à présent on a aucune information, aucune visibilité sur notre situation. En attendant nos comptes sont bloqués, on ne peut pas voyager, partir voir nos familles, ça nous impacte fortement et c'est très compliqué », regrette cette source.

**Directeur général d'une entreprise**

Le 24 septembre 2022, soit trois semaines après la prise du pouvoir, le Colonel Mamadi Doumbouya avait annoncé qu'il n'aura pas de "Recyclage". Bien que dans les faits ce n'est pas le cas, mais pour certains anciens dignitaires, en plus n'avoir pas été recyclés, la confiscation de leurs documents les empêche d'avoir d'autres

(Suite page 7)

## LA GALÈRE DES ANCIENS MINISTRES D'ALPHA CONDÉ

**Des témoignages chocs...**

opportunités de travail.

« J'ai été contacté par des entreprises parce qu'il y en a parmi nous qui étions du secteur privé, nous ne sommes pas de fonctionnaires, c'est un contrat qui nous liait avec la fonction publique. On était là pour mettre nos compétences à la disposition de la Guinée et donc une fois cette mission achevée on allait revenir dans le secteur privé. On m'a proposé un poste de Directeur général d'une entreprise mais puisqu'il y a encore des poursuites qui pèsent sur nous et qui ne sont pas encore achevées, je n'ai pas pu bénéficier du poste. J'ai également eu une opportunité de poste dans un pays européen mais vu que je ne peux pas sortir du territoire, j'ai raté cette opportunité. On ne peut pas travailler ici et



ailleurs, c'est vraiment compliqué », regrette cet ex membre du gouvernement de Kassory.

« Tous ce qu'on peut dire aux autorités c'est que nous sommes tous des Guinéens. Nous avons voulu servir la patrie du mieux que nous avons pu, si aujourd'hui le paradigme politique a changé, c'est

une réalité dont on prend acte. Mais s'il est avéré qu'on n'a rien à nous reprocher, tout ce qu'on demande c'est qu'on nous libère », demande cet autre membre du gouvernement.

**Ils veulent qu'on fasse la courbette...mais non**

Pour cet autre ministre, puisque les autorités actuelles n'ont pas de quoi

leur reprocher comme infraction, leur stratégie consiste à désormais à les pénaliser de la sorte pour les obliger à faire la courbette et rallier leur cause.

« J'ai même été voir à la justice sur mon dossier mais on ne nous dit rien. On refuse de communiquer, et pendant

ce temps nous ratons d'énormes opportunités alors que le pouvoir ne veut pas travailler avec nous. Certains veulent qu'on fasse la courbette aller les supplier pour sortir du pays, je ne le ferai pas moi. C'est vraiment injuste, on ne nous reproche de rien mais nos documents sont confisqués, nos comptes sont gelés. C'est dans quel genre d'Etat de droit sommes-nous ? », s'interroge un ancien dignitaire visiblement très remonté par rapport à cette situation.

Pour le moment, toutes nos tentatives pour avoir la version du procureur général par rapport à toutes révélations n'ont pas eu de suite.

**A suivre...  
netafrique**

## ELHADJ BANO SOW À L'AG DE L'UFDG

**« Nous allons reprendre les manifestations au premier mot d'ordre des Forces Vives... »**

**Le samedi 24 juin 2023 l'UFDG a tenu son assemblée générale hebdomadaire. Une occasion que son vice-président chargé des Affaires politiques et électorales, Elhadj Bano Sow, a mise à profit pour annoncer la reprise des manifestations au premier mot d'ordre des Forces Vives, après le pèlerinage**

«Les Forces Vives de Guinée ont demandé de suspendre les manifestations jusqu'à la fin des examens et du pèlerinage. Nous avons pris l'engagement de reprendre les manifestations et nous le ferons. Il n'y a rien qui nous empêchera d'exercer notre droit, celui de manifester pacifiquement. Nous respecterons donc notre engagement. Alors dès la fin des examens et du pèlerinage, nous allons reprendre les manifestations au premier mot d'ordre des Forces Vives », a-t-il indiqué, tout

en précisant que chaque comité de base du parti manifestera dans son secteur et carré. « Nous allons cette fois-ci mettre les structures en place. Chaque comité de base organisera un sit-in dans son comité de base. Ainsi, nous aurons toute la ville de Conakry où nous serons présents. Ça sera toujours une autre forme de manifestation, comme les gouvernants ont pris l'habitude de sortir des blindés, en vidant tout le camp », a déclaré Elhadj Bano Sow, vice-président de l'UFDG chargé des Affaires politiques et

électorales du parti. Il faut toutefois faire remarquer que les derniers appels à manifester des Forces vives de Guinée dans le grand Conakry n'ont pas du tout été suivis. Un échec qui s'explique certainement par la réquisition de l'armée par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation pour appuyer la police et la gendarmerie dans les opérations de maintien d'ordre. Une réquisition qui, comme il fallait s'y attendre, a fait réagir aussi bien en Guinée qu'à l'international.

**Mamadou Saïdou**

## JUSTICE

**Paul Moussa Diawara condamné à 5 ans de prison dans l'affaire des 39 milliards de l'OGP**

La chambre des appels de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief) a rendu le mardi 20 juin 2023 son verdict dans l'affaire des 39 milliards de francs guinéens qui oppose le ministère public à l'ancien directeur général de l'Office guinéen de publicité (OGP), Paul Moussa Diawara.

Pour rappel, Paul Moussa Diawara, l'ancien directeur général de l'Office guinéen de publicité (OGP), après avoir recouvré sa liberté en juin 2019 a saisi la chambre des appels de la Crief dans le but d'obtenir purement et simplement l'annulation de la décision du tribunal de Kaloum qui l'a condamné en avril 2019 avec son ancien DAAF, Inza Bayo, à 5 ans d'emprisonnement chacun et au paiement d'une amende de 50 millions de francs guinéens pour des faits de détournement de deniers publics et complicité, dont le

montant s'élève à 39 milliards de francs guinéens, ainsi qu'au paiement d'une amende de 50 millions chacun et au remboursement de la somme 39 milliards 679 millions 27 mille 698 francs guinéens, au titre du principal et au paiement de la somme de 9 milliards 479 millions 956 mille 423 francs guinéens, au titre des dommages et intérêts. Et leurs biens saisis. Une condamnation qui vient d'être confirmée par la chambre des appels de la CRIEF présidée par le président Noël Kolomou. Un mandat de dépôt a ainsi été décerné contre Paul Moussa Diawara et Inza Bayo. Lors des réquisitions, le procureur spécial près la CRIEF, Aly Touré, avait requis la confirmation de la décision du tribunal de Kaloum. Sale temps donc pour Paul Moussa Diawara et son ancien DAAF à l'OGP.

**Kéfina Diakité**

## DIPLOMATIE

## Le président de l'Union des Comores, Azali ASSOUMANI à Conakry

Le Président de l'Union des Comores, Son Excellence Monsieur Azali Assoumani, est arrivé à Conakry le vendredi 23 juin 2023, dans le cadre d'une visite d'amitié, de prise de contact, de travail et de coopération. L'avion transportant le Président en exercice de l'Union Africaine a atterri à l'Aéroport international Ahmed Sékou Touré de Conakry en début de soirée. Son Excellence Azali Assoumani et sa délégation ont été chaleureusement accueillis par le Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi Doumbouya.



Les deux Chefs d'État et frères d'armes ont assisté à la traditionnelle montée des drapeaux avant de passer en revue le parterre d'accueil et de saluer les représentants des institutions républicaines, les diplomates accrédités en Guinée, les membres du Gouvernement et du CNRD ainsi que la haute hiérarchie militaire. Le

Président de la Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya, a ensuite invité son illustre hôte à rejoindre le salon d'honneur du pavillon Présidentiel de l'aéroport pour un échange

au sommet entre Chefs d'État.

Lors de ce bref entretien qui s'est déroulé dans une ambiance empreinte de cordialité et de convivialité, les deux Chefs d'État ont convenu de l'opportunité de dynamiser les relations d'amitié et de coopération entre l'Union des Comores et la République de Guinée sur plusieurs axes d'intérêts communs. Le Président Azali Assoumani s'est dit très heureux de l'accueil qui lui a été réservé et également ravi d'être en Guinée qu'il considère comme sa patrie. Selon le Président comorien, la Guinée est un pays ami et frère avec lequel les Comores ont vécu des moments historiques et difficiles dans la lutte pour l'émancipation de l'Afrique.

En substance, les deux

personnalités se sont accordées pour soutenir et développer la coopération au sein de l'Union Africaine afin d'en faire un vecteur de rapprochement entre les peuples africains, mais également de développement social et économique du continent. Cela devrait se traduire par la réalisation d'une intégration régionale complète, notamment à travers la Zone de libre échange continentale (ZLECAf), un projet prioritaire de la gouvernance comorienne de l'Union Africaine dirigée par le Président Azali Assoumani, soutenu avec force par le Colonel Mamadi Doumbouya, convaincu du panafricanisme.

Samuel Demba. D

### MAISONS D'ARRÊT DU PAYS

## Ce que les gardes pénitentiaires réclament à l'Etat

Le mercredi 21 juin 2023, les gardes pénitentiaires ont annoncé une grève générale et illimitée dans toutes les maisons d'arrêt du pays pour faire passer certaines de leurs revendications auprès des autorités. Mais ils reviendront à de meilleurs sentiments après leur rencontre le ministère de tutelle.

Les gardes pénitentiaires, comme on le sait, sont ces agents qui veillent sur les détenus dans les prisons du pays. Le mercredi 21 juin 2023, ils ont annoncé une grève générale et illimitée dans toutes les maisons d'arrêt du pays pour faire passer certaines de leurs revendications auprès des autorités. Ils réclament entre autres l'application du statut particulier du personnel pénitentiaire du 31 octobre 2016; la prise en charge de 135 bénévoles ayant suivi la formation commune de base et la libération immédiate et sans délai des gardes pénitentiaires arrêtés. Beaucoup se sont alors demandé si leurs revendications allaient être prises en compte par les autorités judiciaires. Il faut rappeler que le procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 qui se tient au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry a été suspendu pendant deux semaines suite au boycott des avocats qui réclament de l'Etat une aide juridictionnelle. Et c'est au moment où un terrain d'entente a été trouvé pour la reprise de ce que d'aucuns appellent le



procès du siècle en Guinée que les gardes pénitentiaires ont projeté de lancer un mouvement de grève pour qu'on accède à leurs revendications

somme toute légitimes. Finalement, il y a eu plus de peur que mal. Les autorités judiciaires, à leur tête le ministre de la Justice et des Droits de l'homme,

Alphonse Charles Wright, ont finalement pris problème à bras-le-corps pour éviter à notre système judiciaire un autre blocage.

Kéfina Diakité



CRIEF

## Michel Kamano autorisé à aller à l'étranger pour ses soins médicaux

**Bien que poursuivi dans l'affaire des 15 milliards gnf destinés à la construction du nouveau siège de l'assemblée nationale à Koloma, Michel Kamano vient d'être autorisé par la CRIEF à aller se faire soigner à l'étranger pour 31 jours.**

**L'**ancien président de l'Assemblée nationale, Amadou Damaro Camara, était attendu le jeudi 22 juin 2023,

devant la chambre du jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief). Mais ce dignitaire du régime déchu a brillé par son absence. Le président Francis Kova Zoumanigui a finalement renvoyé l'affaire au 03 juillet prochain pour sa comparution et celle de son médecin traitant. La cour a par contre autorisé l'ancien premier questeur de l'assemblée nationale, Michel Kamano, à aller se



faire soigner à l'étranger, pour 31 jours. Parlant du cas Damaro à la cour, le procureur Mamadi Lazare Bauret a dit ceci : « Nous avons appris que monsieur Damaro tient à être là par

devant votre cour pour être jugé, que son état s'est beaucoup amélioré. Ils n'ont pas pu être là aujourd'hui à cause de la grève des gardes pénitentiaires, et que c'est tard ce matin que

nous avons appris la suspension de cette grève. Mais, nous vous rassurons qu'à l'audience prochaine, ils seront là »

Dans cette affaire, il y a

lieu de rappeler que ce sont quatre personnes qui sont poursuivies par le procureur spécial, Aly Touré, pour des faits présumés de détournement d'un montant de 15 milliards de francs guinéens destinés à la construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale à Koloma, dans la commune de Ratoma. Ce sont : Amadou Damaro Camara (le président de la 9ème législature guinéenne), Michel Kamano (ancien premier questeur), Zenab Camara (ancienne 2ème questeur) et le Chinois Cheng Jiin-Suey "Kim". Affaire à suivre...

**Kèfina Diakité**

### LE RPG ARC-EN-CIEL RÉPOND À CELLOU DALEIN

## « Nous, notre adversaire c'est les suspicions inutiles » (Souleymane Keita)

**L'assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel a servi de cadre aux responsables du parti de répondre aux propos tenus par le leader de l'UFDG à Berlin, lors d'une conférence internationale. A l'occasion de cette rencontre avec ses militants, le samedi 24 juin, l'ancien parti au pouvoir est revenu sur l'engagement du navire jaune au sein des Forces Vives de Guinée.**

La rencontre de ce samedi a été présidée par Souleymane Keita, membre de la Direction nationale du Parti. Devant la faible mobilisation des militants, l'ancien député a galvanisé la troupe : « les militants, le plus difficile est passé. Certains avaient prédit notre disparition des trois mois après le 05 septembre 2021. Mais nous sommes là encore. Donc, nous vous exhortons à la remobilisation. Que personne ne se décourage ! », a-t-il insisté.

Le RPG Arc-en-ciel

réitère son engagement au sein des Forces Vives de Guinée. Lansana Komara, un autre membre de la Direction Nationale du parti affirme que cette alliance politique rime avec la situation actuelle du pays : « ce n'est pas par malice ou bien par copinage que nous sommes dans les Forces vives, non. C'est parce que pour le moment, nous avons les mêmes revendications. Nous voulons que nos camarades qui sont en prison soient libérés parce que franchement on ne peut plus les garder ; il n'y a rien

de honteux à ça. Nous demandons leur libération pure et simple pour débattre des sujets importants de la transition pour que nous puissions retourner rapidement à l'ordre constitutionnel », a précisé l'ancien ministre.

Dans une sortie médiatique le week-end dernier, Cellou Dalein avait déclaré que le seul adversaire politique de son parti en Guinée, c'est le RPG Arc-en-ciel. Le parti d'Alpha Condé a tenu à répondre au leader de l'UFDG. « Il sait et il a raison. Mais nous notre adversaire, c'est notre désunion. Notre adversaire, c'est la confusion interne, les suspicions inutiles, la division, c'est tout » ; a réagi Souleymane Keita.

Le RPG continue toujours



à vanter son bilan qu'il estime être élogieux. Le parti met au défi ses détracteurs, qui, selon lui, tentent de peindre en noir

les acquis des 10 ans de gestion du professeur Alpha Condé.

**Samuel Demba. D**



## SECTEUR PÉTROLIER

## La SONAP inaugure un centre de visualisation de données sismiques

La SONAP (Société nationale des pétroles) a procédé le vendredi dernier à l'inauguration d'un centre de visualisation des données sismiques à Conakry. Ce qui, de l'avis des experts, permettra d'avoir des informations indispensables pour une promotion pétrolière efficace.

Dans son discours tenu pour la circonstance, le Directeur général de la SONAP, Amadou Doumbouya, a indiqué : « Ce centre qui répond aux normes internationales sera consulté, conformément au cadre légal établi par la Loi L/034/AN du 23 décembre 2014, portant Code Pétrolier de la République de Guinée. Il est équipé : d'une salle technique ; d'une salle de visualisation dotée d'un écran géant et de toutes les commodités ; d'une salle de formation entièrement équipée. Ceci permettra à la SONAP de mobiliser d'importantes ressources afin de financer d'autres projets qui aboutiront à la découverte de pétrole en Guinée. Il est de votre droit de vous approprier ce centre afin de contribuer à la promotion des données sismiques, qui sont aujourd'hui

indispensables pour les découvertes pétrolières, ainsi que pour son fonctionnement et sa pérennité. Vous avez libre accès à ce centre, qui vous appartient, ce qui vous rend également responsables de sa bonne gestion et de son entretien. Il a par ailleurs invité les partenaires à accompagner la Guinée dans la visualisation des données sismiques. C'est en présence du ministre secrétaire général et porte-parole de la Présidence de la République, le Général Amara Camara, que cette cérémonie d'inauguration s'est déroulée dans une atmosphère bon enfant. A noter que ce centre a été construit et équipé sur fonds propres de la SONAP S.A, avec l'accompagnement de ses partenaires techniques que sont TGS, Schlumberger et PGS.

Kéfina Diakité

## RPG ARC-EN-CIEL

## Souleymane Douno Keita défend bec et ongles le bilan d'Alpha Condé

Le samedi 24 juin, à la faveur de l'assemblée générale du RPG Arc-en-ciel qu'il a présidée, Souleymane Douno Keita, ancien député, a défendu bec et ongles les 10 ans de gestion du Pr Alpha Condé à la tête de la Guinée.



« Le professeur Alpha Condé arrive à la tête du pays en 2010, et vous savez l'état dans lequel le pays était sur tous les plans. Le pays était dans un trou, il ne faut pas avoir le complexe de le dire. Et il a eu raison de dire qu'il a hérité d'un pays et non d'un Etat. Mais si nous regardons en 10 ans, nous avons fait une révolution en dépit des difficultés et des erreurs que nous avons eu à faire. Mais nous avons fait une révolution comparativement à

l'histoire de la Guinée. Parce qu'on a relevé d'importants défis. Le PIB de la Guinée était de 6,5 milliards de dollars en 2010. En 2020, c'était 15 milliards de dollars. Nous avons doublé le PIB de la Guinée en 10 ans. Ça aussi c'est vrai. Les chiffres sont là. Aucun pays de la sous-région n'a fait ça, c'est pourquoi la Guinée est riche et jusqu'au 5 septembre, les perspectives étaient bonnes. Il n'y a pas de doute. Même les fonctionnaires, demander

aux enseignants leurs salaires en 2010. On a triplé leur salaire. Les militants du RPG, nous devons être fiers. Nous devons être fiers de notre engagement, fiers de notre combat et nous devons assumer notre part dans la gestion de notre pays. Le bilan du Pr Alpha Condé est positif. Si on fait une analyse comparative, je vous jure que le bilan est positif. En 10 ans, ce qu'on a fait, aucun régime ne l'a fait en Guinée. Et malgré le contexte que vous connaissez, certains ont décidé de nous empêcher de gouverner ici. Certains acteurs ont fait de la violence leur arme pour nous empêcher de gouverner, mais nous avons gouverné et nous avons fait des résultats. Donc il faut que les militants sachent qu'ils ne doivent pas se morfondre, ils doivent être fiers », a défendu Souleymane Douno Keita, à l'AG de l'ancien parti au pouvoir.

Mamadou Saïdou

## INSÉCURITÉ GRANDISSANTE À COYAH

## La prison civile attaquée nuitamment par des hommes armés

La prison civile de Coyah a fait l'objet d'une attaque perpétrée par des hommes armés dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 juin 2023. Plusieurs prisonniers en ont profité pour se faire la belle.

Sur les circonstances de cette attaque rocambolesque, un garde de ladite prison relate : « Tout d'un coup on a vu sortir des hommes cagoulés, habillés en tenues militaires (anciennes tenues militaires) qui nous ont encerclés et mis en respect.

Dés l'attaque, ils ont demandé où sont les militaires, où sont les militaires et c'est dans ça que j'ai été jeté au sol avec une arme pointée sur ma tête. Et ils m'ont relevé pour partir vers le chef de brigade et ils ont demandé où sont les clés. Et j'ai pris les clés à terre pour les mettre dans ma poche et

directement parmi eux quelqu'un m'a vu prendre les clés. En plus, 4 bandits sont partis casser la grande porte d'entrée des cellules où se trouvent les prisonniers. Mais ce qui m'a beaucoup étonné, c'est quand j'ai vu un costaud au téléphone, en train de dire, c'est quel bandit dont tu parles et tu parles de quel

palmier. Toujours au téléphone, le costaud est venu me prendre en me demandant où se trouve le palmier. Pour moi, on allait m'exécuter. Dans leurs échanges, la personne lui a dit non, ce n'est pas là-bas, la cale se trouve vers le petit palmier. Et finalement, le costaud a compris le message et il m'a encore

jeté au sol. Après avoir défoncé la porte, chaque prisonnier cherchait comment s'enfuir et plusieurs téléphones ont été emportés par les bandits » Une situation qui devrait interpeller au plus haut point les autorités à tous les niveaux.

Kéfina Diakité

## MAFÉRINYAH

## Lancement les activités de vaccination nationale intensifiée

**Le mercredi 21 juin, selon Mediaguinee, le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, a procédé au lancement des activités de vaccination nationale intensifiée. C'est le centre de santé de Maférinyah (préfecture de Forécariah) qui a servi de cadre à cette cérémonie de lancement.**



**D**ans son intervention, le représentant de l'UNICEF, Félix Ackebo, a rappelé ceci : « Chaque année en Guinée, plus de 230 mille enfants ne reçoivent pas l'intégralité de leur cycle vaccinal. Il est essentiel que nous poursuivions nos efforts afin

que chaque enfant puisse recevoir toutes ses doses de vaccin, contribuant ainsi à une Guinée où aucun enfant ne perd la vie en raison d'une maladie évitable par la vaccination » Et d'ajouter : « Chers parents, la vaccination est un droit pour les enfants et un devoir pour les parents. Je

vous encourage vivement à utiliser les services de vaccination et à suivre le calendrier vaccinal de votre enfant pour le protéger des maladies. En partageant les informations sur les avantages et les bénéfices de vaccination, vous allez contribuer au bien-être et à la

bonne santé des enfants de Guinée».

Quant au représentant du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Bachir Kanté, il a indiqué : « Depuis lundi, nous avons reçu l'ensemble des partenaires, principalement ceux de l'alliance GAVI qui œuvrent pour la couverture vaccinale dans le monde. Tous les regards sont vers la Guinée avec une couverture vaccinale de 47%. De là, vous avez décidé de remonter de 20 points donc 65%. C'est un rattrapage intensifié qui va se faire pour pouvoir atteindre les objectifs donnés. C'est le lieu aussi pour nous de féliciter, remercier ceux qui nous ont permis et accompagnés dans ce sens, c'est à dire les partenaires techniques et financiers à travers GAVI alliance, qui nous permettent d'avoir ces vaccins, d'aller sur le terrain et les distribuer. Et également les agents de santé qui vont dans les confins pour

atteindre ces enfants sur toute l'étendue du territoire national »

A sa prise de parole, le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, a déploré le taux de mortalité des enfants de 0 à 5 ans (10%) en Guinée. « Quand on prend l'Afrique de l'Ouest, nous sommes en bas de l'échelle de couverture vaccinale. Il y a 20 ans, la Guinée était parmi les pays exemplaires. 10% de nos enfants de 1 à 5 ans meurent. Ça, ce sont des statistiques qui doivent nous interpeller. Aujourd'hui en Guinée, les maladies qui frappent nos enfants sont le tétanos, la rougeole, la coqueluche, la méningite et je pense que c'est par la vaccination que nous pouvons freiner ces maladies. C'est pour toutes ces raisons que les enfants doivent être vaccinés », a-t-il relevé.

Mamadou Saïdou

## PRODUCTION DE RIZ EN AFRIQUE DE L'OUEST

### La Guinée se classe deuxième derrière le Nigeria

**A en croire les chiffres donnés par le Département américain de l'agriculture (USDA), pour la saison 2022/2023, la Guinée est le deuxième pays producteur de riz d'Afrique de l'Ouest, après le Nigeria. Un classement dont se réjouit particulièrement le ministre guinéen de l'Agriculture et de l'Elevage, Mamoudou Nagnalen Barry.**

**L**e Département américain de l'agriculture (USDA) indique qu'en 2022/2023, la Guinée du colonel Mamadi Doumbouya a produit environ 1,95 million de tonnes de riz étuvé. Contacté par nos confrères de Guineenews, le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, Mamoudou Nagnalen Barry, a réagi en ces termes : « D'abord, ce n'est pas un miracle. C'est l'ordre normal des choses, vu le potentiel de la Guinée et l'attachement de ses populations à l'agriculture. La mise en œuvre de bonne politique devrait normalement permettre d'avoir des quantités de

productions qu'on vient d'avoir. Ce résultat a été obtenu, malgré un contexte mondial difficile notamment la crise en Ukraine, et grâce l'implication personnelle du Chef de l'Etat (...), qui a décidé de faire de l'agriculture un secteur prioritaire. Dans beaucoup de pays, on dit verbalement que l'agriculture est une priorité, mais les budgets, les décaissements et les investissements ne suivent pas. Depuis l'avènement du CNRD, le budget de l'Agriculture est passé de 600 milliards à 1900 milliards. C'est la plus grande hausse budgétaire jamais faite dans notre pays ! L'année dernière,

nous n'avons fait que 200 tonnes de semences, cette année, nous avons acheté près de 5.000 tonnes de semences ! ».

Le ministre Barry a aussi fait savoir que la production de la pomme de terre est passée elle aussi de 50.000 tonnes à 80.000 tonnes en une année. Espérons vivement que la Guinée ne dormira pas sur ses lauriers et continuera sur cette lancée pour gagner in fine la bataille de l'autosuffisance alimentaire.

Mamadou Saïdou



## FOOTBALL

## Le Hafía FC, le nouveau champion de Guinée, affiche ses ambitions

**Le Hafía FC de Conakry a été sacré la semaine dernière champion de Guinée pour la 16<sup>ème</sup> fois de son histoire. Ce club mythique, triple champion d'Afrique dans les années 70, à en croire son président, par ailleurs PDG du Groupe Guicopres, Kerfalla Person Camara "KPC", ambitionne désormais de se lancer dans la course à un 4<sup>ème</sup> titre en ligue africaine des clubs champions.**

« Bonsoir chers tous, en écrivant ces quelques lignes, je dois avouer que je suis très ému et particulièrement fier de toute notre équipe du Hafía Football Club qui a permis ce sacre.

Le 16<sup>ème</sup> titre de champion de Guinée. Ce, 38 ans après. Nous avons ouvert une nouvelle page à partir de ce jour dimanche 18 Juin 2023. Une date qui restera, à jamais, gravée dans la mémoire collective et dans l'histoire du football Guinéen. Notre Hafía FC est de retour. Joueurs, Staff technique, staff administratif, Supporters Vous êtes les principaux artisans de ce sacre historique. du premier triple Champion d'Afrique des clubs.

Mon club, votre club. Merci d'avoir été unis dans l'action pour la consécration du Hafía FC.

Quand cette saison 2022/2023 a commencé, je peux dire sans risque de me tromper que beaucoup ne pariaient pas, un centime, sur le Hafía FC en Champion 2023. Vous avez cru en vous et vous l'avez fait.

Du stade Mbalou Mady Diakité de Kankan, au stade de l'Amitié de Kamsar, au stade Saifoulaye Diallo de Labé en passant par les stades du 28 septembre, de Général Lansana Conté de Nongo, de la Mission et de notre Stade Petit Sory, vous avez su imposer le respect par le jeu



et le comportement sportif (Fair Play) qui m'est très cher. Merci du fair Play.

Je peux vous dire que la génération dorée du Hafía FC des années 70 qui a soulevé la ligue des champions en 1972, 1975 et 1977 est fière de savoir que vous l'avez fait. CHAMPION EN 2023 ! CHAMPION tout court. Félicitations.

Principaux acteurs de la victoire, vous avez fait passer de moments mémorables au public sportif de Guinée. Merci pour ce retour du Hafía Football Club.

L'histoire retiendra que c'est vous qui avez 38 ans après, assuré la consécration au Hafía FC.

Tout n'a pas toujours été facile

durant la saison. Non seulement, pour moi, mais aussi, pour vous.

Merci au staff d'avoir su constituer et gérer un effectif gagnant et entretenir l'ambiance d'équipe familiale tout au long de la saison.

Que vous soyez meilleurs amis, simples potes, ou simples coéquipiers, tout le monde a toujours tiré dans le même sens avec humilité et l'ultime objectif d'être Champion de Guinée et vous l'avez réalisé. Je vous tire le chapeau car, ce n'est pas évident et c'était loin d'être gagné d'avance.

J'étais rassuré qu'on aurait une merveilleuse saison parce que j'avais constaté que vous détestiez perdre. Vous êtes de

vrais Compétiteurs et lorsque vous rentrez sur un terrain, c'est pour gagner quel que soit l'adversaire en face.

Les progrès sont indéniables. Nous avons rêvé du titre et vous l'avez envoyé dans notre musée à trophée.

Je note qu'en 26 journées de championnat de ligue 1 Guicopres, vous avez marqué 45 buts avec 26 encaissés pour 50 points... Premier du classement.

Un grand Merci à tout le monde, sans vous et sans vos encouragements, le Hafía FC ne serait pas ce qu'il est. Le soutien est très important, le fait de se sentir soutenu donne des ailes, et ce, aussi, dans les moments les plus difficiles.

J'ai la ferme conviction que nous revivrons une telle saison durant longtemps, encore, inAllah. En tout cas, je le souhaite de tout cœur car vous êtes tous des joueurs formidables.

De loin ma meilleure saison en tant que Président du Hafía FC au point de vue des résultats, ma vision du Football est de retourner ce club mythique sur la cime de l'Afrique.

Nous sommes devenus Champions de Guinée. A nous de faire le nécessaire pour aller de l'avant. Le Hafía FC doit ajouter la 4<sup>ème</sup> étoile de la ligue des champions Africaine à notre escarcelle.

Pour conclure, merci à tous et encore toutes mes Félicitations pour cette fabuleuse saison. Restez vous-mêmes, je vous souhaite beaucoup de Bonheur et de Titres dans le Football. N'oubliez pas, le Football est un jeu, Profitez de chaque instant. Mais, seule la Victoire est belle !

Hafía Football Club, la Légende Continue », a écrit Kerfalla Person Camara "KPC", le président du Hafía FC et PDG du Groupe Guicopres, au lendemain du sacre des Vert et blanc de Dixinn.

Mamadou Saïdou

## MALI

## Le projet de nouvelle Constitution approuvé avec 97% des voix

**Les Maliens ont approuvé avec 97% des voix le projet de nouvelle Constitution, un plébiscite en faveur des militaires au pouvoir depuis 2020 dans un pays confronté au jihadisme et à une profonde crise multidimensionnelle.**

Le taux de participation s'élève à 39,40%, a annoncé l'autorité électorale, qui a proclamé ces résultats provisoires vendredi lors d'une cérémonie au Centre international de conférences de Bamako.

La participation est traditionnellement faible au Mali mais le vote, qui a eu lieu dimanche, a aussi été entravé dans de nombreuses localités du centre et du nord, soit par la crainte des attaques jihadistes, soit par des désaccords politiques. Le scrutin a été émaillé d'incidents et d'irrégularités, selon des observateurs et opposants à la réforme.

Les détracteurs du projet le décrivent comme taillé sur mesure pour un maintien des colonels au pouvoir au-delà de

la présidentielle prévue en février 2024, malgré leur engagement initial à rétrocéder la place aux civils après les élections. Elle renforce les pouvoirs du président, fait la part belle aux forces armées et met en exergue la « souveraineté », mantra de la junte depuis son avènement puis la rupture avec l'ancienne puissance dominante française et le pivotement vers la Russie.

Le référendum constitue une importante étape sur le chemin censé aboutir en mars 2024 à un retour des civils à la tête du pays. C'était le premier scrutin depuis que les militaires ont pris le pouvoir par la force en août 2020 et qu'ils exercent depuis quasiment sans partage.

Le référendum, matérialisant un calendrier de réformes et de

consultations prévues jusqu'à la présidentielle, était scruté attentivement pour les indications qu'il pouvait livrer sur le soutien de la population à la junte et à son chef, le réputé populaire colonel Assimi Goïta, ainsi que sur la situation intérieure.

Opposition hétérogène Les autorités ont défendu la réforme comme une pierre essentielle de la refondation qu'ils entendent conduire de l'Etat malien. La nouvelle Constitution est censée remédier aux insuffisances de celle de 1992, volontiers désignée comme un facteur de la faillite de l'Etat face à la multitude des défis: propagation jihadiste, pauvreté, ruine des infrastructures ou délabrement de l'école.

Le référendum a coïncidé avec

un autre acte de rupture de la part de la junte: la demande de retrait la semaine dernière des plus de 11.000 Casques bleus et près de 1.600 policiers de la mission de l'ONU déployée dans le pays depuis 2013. La réforme de la Constitution prévoit l'amnistie pour les auteurs de coups d'Etat antérieurs à sa promulgation, et alimente les spéculations persistantes sur une éventuelle candidature du colonel Goïta à la présidentielle. Elle a cristallisé une opposition hétérogène, qui a réussi à se faire entendre.

Les groupes armés du nord qui ont combattu l'Etat central avant de signer avec lui un fragile accord de paix en 2015, et qui exercent un large contrôle dans le nord, ont empêché la tenue du vote sur un texte dans

lequel ils disent ne pas retrouver l'accord de 2015. Ils ont dénoncé des bourrages d'urnes dans les localités du nord où le vote a eu lieu.

D'influents organisations religieuses se sont liguées contre le maintien du principe de laïcité de l'Etat dans la Constitution. L'une des figures de cette mobilisation, l'imam Mahmoud Dicko, s'est livré lors d'un meeting pour le non à une violente diatribe contre le texte et la junte.

D'abord soutien de la junte avant d'en devenir un ardent détracteur, il s'est vu confisquer son passeport jeudi à l'aéroport de Bamako alors qu'il rentrait de Mauritanie, selon son entourage.

AFP